

## **Partie III - Notre démarche syndicale dans le secteur énergétique et minier à l'échelle européenne et mondiale**

### **Contexte**

La mondialisation capitaliste a des conséquences sur la vie de millions de personnes. Ils sont ainsi près d'un million et demi à avoir quitté leurs racines, leur famille, leur foyer sur les trois dernières années et près de 10 000 à avoir péri en mer selon les chiffres de l'Organisation Internationale des Migrations.

Ces enfants, femmes et hommes qui affluent en Europe, fuient nos bombes, la guerre, le terrorisme, sur fond de luttes pour le pouvoir, les terres et leurs ressources.

Dans le même temps, l'ONU prévoit 250 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050.

Alors que pousse partout en Europe la mauvaise graine du fascisme, de la xénophobie du rejet de l'autre, la CGT réaffirme ces valeurs de solidarité, de paix, de justice sociale, économique et écologique en s'engageant résolument contre la guerre et dans la lutte contre les idées de l'extrême droite. C'est en ce sens que la FNMECGT s'est résolument engagée dans le collectif confédéral Paix et Désarmement.

Le débat inique sur les migrants qui viendraient en France profiter de notre système est de plus en plus assumé dans l'espace public ! Nous pouvons être fiers de la réponse apportée par la CGT, et particulièrement dans les IEG, en ouvrant les portes de nombreuses structures d'accueil malgré les intimidations et les attaques sur nos centres. La CGT affirme que seul le combat pour la justice sociale fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme et l'obscurantisme. Et ne nous y trompons pas, nous ne sommes pas en dehors de la société, et au sein de nos entreprises nombreux sont ceux qui sont tentés par le repli sur soi.

Désindustrialisation massive, montée du chômage et de la pauvreté renforcent notre conviction qu'il y a d'autres choix possibles que ceux mis en œuvre aujourd'hui.

Cette situation confère une immense responsabilité aux organisations syndicales nationales et internationales. L'internationalisme est une valeur indiscutable de la CGT, elle fait partie de son ADN depuis sa création.

Le secteur des mines et de l'énergie reste au cœur des stratégies du capital et du développement nécessaire à la réponse aux besoins des peuples. Facteur fondamental du développement social et économique, il ne doit plus être cible de profit maximum, source d'inégalités et de domination en fonction des choix politiques et stratégiques du capital.

La mondialisation imposée à marche forcée par les tenants du capital, au travers d'accords internationaux tel le TAFTA ou le CETA pour ne citer que les plus emblématiques, nous impose de réfléchir à des réponses du même niveau car ces accords auront un impact sur nos conditions de vie et de travail, sur nos garanties sociales individuelles et collectives. La FNMECGT réaffirme, depuis le 5<sup>ème</sup> congrès, que porter l'énergie comme facteur de développement, de coopération, de progrès et de paix doit être le fondement de notre déploiement européen et international. Aussi, la reconnaissance d'un véritable droit d'accès à l'énergie pour tous reste un enjeu majeur de développement des populations et d'égalité.

Notre activité au sein de l'association Droit à l'Energie doit ainsi nous permettre de développer nos revendications, notamment la création d'une journée mondiale de l'énergie. Celle-ci est soutenue par le Conseil Mondial de l'Energie et l'Agence Internationale de l'Energie.

De même, nous devons continuer à travailler à une définition européenne de la précarité énergétique et gagner la mise en place d'un observatoire européen de la précarité énergétique.

Les questions internationales restent encore trop souvent déconnectées de notre fonctionnement syndical quotidien, alors même que chacun est persuadé que les stratégies de nos employeurs sont a minima européennes, voire mondiales. Nous devons continuer à impulser auprès de l'ensemble de nos structures (de la section syndicale à la fédération en passant par les syndicats et les collectifs régionaux) la prise en compte permanente de l'aspect international dans nos réflexions.

La CGT, lors du 51<sup>ème</sup> congrès, a rappelé : "Des initiatives d'actions à l'échelle européenne, mondiale sont nécessaires pour peser face au capitalisme mondialisé...". Les grands groupes de notre champ fédéral sont bien dans ce camp du capitalisme mondialisé. Que ces groupes soient publics ou privés, ils se comportent

tous de la même façon avec leurs filiales. Il est donc nécessaire de s'appuyer sur les connaissances qu'ont nos élu-e-s en CA et en CEE des politiques des multinationales françaises de notre champ fédéral à l'étranger.

C'est aussi en ce sens que la FNMECGT s'implique dans les deux Internationales de son champ fédéral, l'ISP (Internationale des Services Publics) et IndustriALL GU ainsi que dans deux Européennes l'EPSU (Fédération Européenne des Services Publics) et IndustriALL ETU.

La convergence des revendications, tant en matière sociale que d'enjeux industriels et sociétaux est une nécessité. Ainsi notre engagement dans la négociation d'accords mondiaux nous permet de travailler résolument avec l'ensemble des organisations syndicales présentes dans les groupes de l'énergie et des mines. La FNME CGT et ses syndicats s'engagent à mettre à disposition des salariés sa communication sur cette question cruciale.

Notre bataille pour l'égalité de traitement, les libertés syndicales ou plus largement les droits syndicaux, la santé et la sécurité au travail, les droits des femmes, la place de celles-ci et des jeunes dans le syndicalisme, le déploiement auprès des salarié-e-s, le développement d'une énergie sûre et abordable trouve un retentissement dans notre intervention européenne et internationale.

La révolution numérique nécessite la mise en place d'un Nouveau Statut du Travail Salarié à construire avec nos homologues européens et mondiaux. La rédaction avec d'autres organisations syndicales européennes d'une plateforme syndicale à vocation européenne (Eurocadres) est ainsi en cours.

### **Démarche**

Ces constats nous amènent à définir une démarche qui nous permette de prendre en compte ce contexte de façon quasi-permanente dans nos travaux.

Ainsi, la dimension internationale doit être intégrée dans les réflexions de l'ensemble de la fédération par des participations croisées entre les différentes entités de notre fédération.

Pour intervenir le plus justement possible dans les organisations internationales et européennes, nous devons aussi développer le travail dans la CGT en travaillant plus régulièrement avec les autres fédérations présentes dans les groupes de notre champ fédéral.

Cela passe nécessairement par le développement d'un réseau de militant-e-s engagé-e-s dans les diverses réunions et initiatives afin de ne pas laisser reposer ce champ sur deux ou trois camarades.

Nous devons multiplier les initiatives porteuses de sens concret pour les salarié-e-s, à l'image de ce qui a été fait dans le secteur hydraulique dans le cadre de la mise en demeure de Bruxelles concernant la mise en concurrence des concessions hydrauliques. Ceci permettra de faire grandir l'intérêt des salarié-e-s pour les questions internationales et de les impliquer dans des débats qui, aujourd'hui, leur semblent loin de leur quotidien.

Quelles que soient ses positions syndicales, la FNMECGT doit maintenir le dialogue avec les organisations syndicales à l'échelle européenne et internationale, notamment en cas de désaccords. L'exemple autour du dossier des EPR britanniques a démontré ce besoin.

Il faut également répondre autant que possible aux sollicitations directes des syndicats étrangers pour mener ensemble des réflexions sur la démarche revendicative, comme nous l'avons fait à Bratislava avec les syndicats slovaques et tchèques sur la question de reprise en main de l'outil de travail.

Enfin il est indispensable, au regard de l'importance qu'à l'Europe dans les décisions, de mettre en place une veille syndicale à l'échelle européenne afin de peser sur les futures directives et notamment celle sur les CEE, le 4<sup>ème</sup> paquet énergie ou celles sur le temps de travail ou encore le numérique.

La FNMECGT continuera le travail engagé, notamment la construction avec nos partenaires européens d'un colloque sur les conséquences du libéralisme dans notre secteur et les initiatives à travailler pour contrer les directives libérales de Bruxelles.

Il nous faut faire avancer notre revendication en parallèle au pôle public de l'énergie de la création d'une agence européenne de l'énergie.

De même, nous devons contribuer, à notre niveau, à construire un socle européen des droits sociaux. Notre implication dans l'espace international confédéral et le collectif Europe doit être développée.

Au niveau international, nous devons contribuer à la création d'un réseau de syndicats progressistes dans le champ de l'énergie et des mines en nous déployant dans nos internationales.

Ce réseau d'échanges passe aussi nécessairement par des rencontres bilatérales.

De même, nous devons continuer à impulser le développement de jumelages, sources de découverte des autres, de construction de nouvelles solidarités.